



Le mot du Maire

Chers concitoyen(ne)s,

Cette année 2013 est passée très rapidement, nous avons été à fond dans le projet et les travaux de l'assainissement du village du Dognon. Cette réalisation va permettre aux habitants d'avoir une filière de traitement des eaux usées écologiques aux normes, ce qui n'était pas forcément le cas auparavant. Cela permettra aussi de remettre sur le marché des maisons inhabitées qui n'avaient aucune possibilité d'assainissement autonome.

Cette année a été le théâtre d'un orage de grêle dévastateur pour beaucoup de communes. Les tuiles cassées, les récoltes dévastées. Pour les bâtiments, le remboursement est pris en charge par les assurances. En ce qui concerne les exploitations agricoles, bien que quelques-unes aient été classées en calamité, pour la majeure partie des autres, il s'agit d'une perte sèche. Etre assuré pour ses récoltes revient très cher et beaucoup font l'impasse sur ce type de garantie. Nous n'avons plus d'agriculteurs sur la commune, les terrains sont en fermage, cultivés principalement par des exploi-

tants de Coulaures ou de Savi-gnac.

Nous avons quand même deux exploitations de maraîchage, Mme Cluzaud et Mme Jean, qui produisent des légumes de qualité bio et à qui j'adresse mes félicitations pour le travail qu'elles accomplissent.

Pour la Communauté de Communes 2013, a été riche en finalisation de projets :

- Aménagement du Causse de Savi-gnac,
- Achat du domaine de St Privat,
- Intégration des nouvelles communes,
- Lancement du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

2014 sera une année d'élection municipale. La loi interdisant la publicité des candidats sur les bulletins municipaux, nous ne mentionnerons pas les projets de l'année suivante.

L'ensemble du Conseil et les Employés communaux vous souhaitent une bonne année, une bonne santé et que tous vos projets aboutissent.



Travaux:

Cette année, les travaux de l'assainissement collectif du Dognon ont été réalisés. Notre choix s'est porté sur une station d'épuration écologique sur filtres plantés de roseaux. Nous avons dû attendre 5 ans pour qu'enfin, ceux-ci puissent voir le jour. Le manque de subventions est la cause principale de ce retard; l'Agence de l'Eau avait donné la priorité aux villes moyennes qui n'étaient pas aux normes pour leurs stations d'épuration. Les travaux vont continuer début 2014 avec l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Des candélabres seront mis en place pour l'éclairage public.

Détail du coût pour chaque tranche :

Lot N° 1 Canalisation	: 221 820.00 € HT
Subvention Conseil Général 40 %	: 88 728.00 €
Subvention Agence de l'Eau 15 %	: 33 273.00 €
Avance remboursable Agence de l'eau 25 %	: 55 455.00 €
Autofinancement Commune	: 44 364.00 €



Lot N° 2 Station	: 128 120.00 € HT
Subvention Conseil Général 40%	: 51 248.00 €
Subvention Agence de l'Eau 15 %	: 19 218.00 €
Avance remboursable Agence de l'Eau 25 %	: 32 030.00 €
Autofinancement Commune	: 25 624.00 €

Centrale Photovoltaïque :

Suite à l'enquête publique favorable, le permis a été accordé pour la construction de la centrale au lieu-dit les Crouzilloux sur la commune de Mayac. L'emprise au sol est en diminution par rapport au projet initial, une vingtaine d'hectares au lieu des 25 précédents. Ceci est dû au changement des panneaux photovoltaïques qui étaient prévus sur cadres fixes. Ceux qui seront posés sont du type tracker; ils suivront la trajectoire du soleil d'où un meilleur rendement des panneaux. La dernière phase avant le début des travaux sera le passage devant la commission nationale sur l'énergie qui devra donner son aval à l'opération. Celle-ci se réunira début février.

La commune ayant délibéré pour remplacer la PVR (Participation Voie et Réseaux) par la taxe d'aménagement au taux de 3 %, cela devrait se traduire par une rentrée d'argent entre 60 000 et 70 000 € sur 2 ans.

L'A.D.D.C.I.

L'association mayacoise pour le Développement Durable du Causse de l'Isle n'est ni un cercle d'économistes austères ni une bande d'écologistes rêveurs, bien qu'un engagement de responsabilité écologiste soit une des choses qui soude les membres du groupe. Fondée en 2002 par des habitants de Mayac et des alentours, l'ADDCI a longtemps œuvré pour sauver les 409 hectares du terrain militaire de Savignac-les-Eglises des convoitises qui se sont réveillées à l'annonce que le Ministère de la Défense allait les mettre en vente.

Le terrain, rebaptisé Causse de Savignac, appartient désormais à notre Communauté de Communes, qui l'a ouvert au public et y a installé des parcours de randonnée et de remise en forme. L'ADDCI participe activement à sa mise en valeur. Ses membres se réunissent une fois par mois pour réhabiliter son "petit patrimoine" et pour ouvrir des chemins d'accès aux nombreuses structures en pierre sèche (cabanes, grangettes et murets) qui s'y trouvent. Si vous souhaitez participer à cette mise en valeur n'hésitez pas à nous contacter.

Pour la quatrième année consécutive, l'association organisera cet été une exposition de « land art » le long d'un circuit artistique serpentant sur 4 kilomètres entre bois et « pelouses » typiques des paysages de causses. L'ADDCI peut être contactée sur causedelisle@gmail.com ou au 0553059115 (Claude Grojant)

Le Président Michael Taylor

Patch Périgord

Cours de patchwork et dentelle aux fuseaux à la mairie aux dates suivantes :

16 et 30 Janvier

13 et 27 Février

13 et 27 Mars

10 et 24 Avril

15 Mai

5 et 19 Juin

Ces rencontres ont lieu de 9 h 30 à 17 heures

Inscriptions : Brigitte Rossignol : 06 75 94 44 59

L'atelier de Mayac

Des expositions à Lanouaille, au Château de Mayac, et un week-end de déstockage à la Mairie de Mayac, telles ont été les activités de l'atelier de peinture de Mayac en 2013.

Comme pour tous les artistes amateurs, il n'est pas facile de trouver des lieux d'exposition, mais

L'AMACS

Association Multi-Activités Culturelles et Sportives

Envie de bouger ?

Rejoignez Bruno, Françoise, Sylvie et tous les autres le jeudi à 17 heures 45 dans le gymnase de Coulaures pour patiner ou apprendre à patiner dans une ambiance conviviale et décontractée. Le matériel est prêté par l'association.

Contacts : Bruno 0553052492 ou Françoise 0682933290.

Pour les plus jeunes, c'est le mercredi après-midi de 16 h à 17 h 30.

La glisse vous impressionne ?

Qu'à cela ne tienne, venez pratiquer le Qi Gong (se prononce tchi kong) à Mayac le samedi matin dès 9 h pour les lève-tôt, à 10 h 30 pour les autres, selon votre choix. Pendant 1 h 30 vous ferez circuler votre énergie en douceur pour le bien-être de vos articulations et vider votre tête avec Gérard Léani, professeur diplômé. Contact 0677772610.

La randonnée reprend avec Dominique, Jocelyne et Françoise et toutes les bonnes volontés qui veulent participer. Contacts : Dominique 0553050289, Jocelyne 0553052492, Françoise 0553060807.

Un grand merci aux municipalités de Coulaures et Mayac pour leur aide précieuse nécessaire au bon fonctionnement de l'association.

La prochaine assemblée générale de l'AMACS aura lieu le 24 janvier à 20 h 30 à la mairie de Mayac



« L'Atelier de Mayac » continue à se motiver, tous les mardis après-midi, à la mairie, dans la salle que la municipalité met généreusement à sa disposition. Nous l'en remercions encore sincèrement. En attendant de vous retrouver lors de nos manifestations, recevez tous nos vœux pour 2014.

L'entente Mayacoise



L'année 2013 a été l'année d'un changement au sein du Conseil d'Administration de l'Entente Mayacoise. Monsieur Robert Van der Schoor a en effet été élu au poste de Président à la place de Bernard Dahlem, démissionnaire. C'est avec satisfaction que les membres du Bureau voient l'Entente Mayacoise continuer sur sa lancée. Bernard Dahlem a accepté encore cette année la vice-présidence. Certainement, il pourra encore nous aider de ses précieux conseils, lui qui a dirigé l'association pendant 20 années. Il est lui-même très heureux d'avoir vu la relève assurée et espère que l'Entente Mayacoise animera encore longtemps la Commune. Nous en profitons pour le remercier de son long bénévolat et son implication totale auprès des Mayacois, notamment pour l'effort chaque année plus important pour faire prospérer la Fête de Mayac.

Les autres membres du Bureau, pour 2013 :

- Catherine Lecuyer, trésorière
- Christian Lecuyer, trésorier adjoint
- Chantal Dahlem, secrétaire,
- Joël Cor, secrétaire adjoint.

Un nouveau Commissaire aux Comptes s'est présenté : Marcel Doucet.

Voici les activités de l'année 2013 :

Samedi 20 avril : Rando de Printemps organisée par Marcel Gauthier

Malgré le temps raisonnable, il n'y a que deux personnes qui sont venues. Si l'intérêt n'est pas plus important, nous ne sommes pas sûrs que cette activité continue.

Samedi 27 avril : VTT des enfants

Comme d'habitude, le parcours d'orientation-VTT pour les enfants, organisé par Philippe Dahlem, s'est bien déroulé. Plusieurs animateurs sont venus encadrer les 24 enfants. Le beau temps était de la partie. La journée s'est terminée par le goûter et la remise des cadeaux et des médailles, pour le plus grand plaisir des participants.

Dimanche 16 juin : Repas Communal

Comme depuis quelques années, l'Entente Mayacoise, financièrement soutenue par la Municipalité, a organisé ce repas pour un prix d'amis qui est apparemment bien apprécié par les habitants. Nous avons accueilli 113 personnes sous chapiteau placé sur l'esplanade du Château de Mayac. Dommage : le café a été un peu salé ! Le Bureau a décidé de poursuivre cet événement.

Dimanche 23 juin : Fête de Mayac

La Fête de Mayac et son vide-grenier gagnent en popularité chaque année, en particulier pour son

orientation vers les enfants avec les nombreuses activités mises gratuitement à leur disposition. Nous avons eu un vide-grenier d'environ 1 km de longueur et beaucoup de visiteurs ont pu se restaurer sur place. En même temps, il y avait l'Exposition de Peintures dans les caves du Château et l'Exposition de Patchwork dans l'église du 12ème.

Nous remercions sincèrement la SCI du château de Mayac qui nous prête généreusement le parc et les dépendances de son château, et tous nos bénévoles sans qui cette activité n'aurait pas été possible.

Samedi 16 novembre : Rando Nocturne

Deux circuits pédestres, un long et un plus court pour les moins expérimentés et les petits, ainsi qu'un circuit spécial VTT. Le temps était sec, pas très chaud, aussi au retour la soupe à l'oignon, les crêpes et les boissons pour réchauffer l'intérieur ont été bien appréciées. Une bonne soirée très conviviale pour 126 personnes.

Les séances de gymnastique d'entretien n'ont plus lieu. Il a été impossible de trouver un soir qui conviendrait à toutes les personnes. Marcel Gauthier ne peut plus mener cette activité. Il nous a accompagnés durant de longues années (plus de 30 ans) et bien que la gym nous manque, nous lui sommes fort reconnaissants pour les cours qu'il nous a dispensés avec gentillesse, compétence et une grande assiduité, toujours accompagné de son épouse Irène qui animait en musique.

A signaler que **les balades en vélo**, organisées aussi par Marcel Gauthier, n'ont pas eu lieu en 2013 et ont manqué à plusieurs. Si tout va bien, il y aura peut-être une reprise de celles-ci en 2014.

Agenda 2014.

Les dates à retenir sont celles-ci :

- **L'Assemblée générale de l'Entente Mayacoise : VENDREDI 7 FEVRIER.** Nous espérons que les Mayacois y viendront nombreux.
- **VTT-enfants : samedi 17 mai**
- **Repas communal, spécial Fête des Pères, dimanche 15 juin**
- **le DIMANCHE 22 JUIN : la FETE DE MAYAC et son Vide-Grenier**
- **Rando Nocturne : samedi 6 décembre 2014**

Pour terminer ce long bilan 2013, nous tenons à vous offrir **nos meilleurs vœux pour 2014, que cette année vous apporte la réalisation de tous vos souhaits.**

Le Président, Robert VAN DER SCHOOR

« Une campagne pour mieux reconnaître les signes des Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) et sauver des vies en Aquitaine »

Troisième cause de mortalité et première cause de handicap en France, les accidents vasculaires cérébraux entraînent une surmortalité des moins de 65 ans en Aquitaine. Cette maladie touche en moyenne 20 personnes par jour en Aquitaine dont 8 garderont des séquelles invalidantes.

Ce constat est à l'origine d'une vaste campagne de communication menée conjointement par l'Agence Régionale de Santé et de nombreux acteurs de santé* pour apprendre aux Aquitains à reconnaître les premiers signes d'alerte et les informer de la conduite à tenir : appeler impérativement et immédiatement le 15.

Une méconnaissance des symptômes et de la conduite à adopter

L'AVC, encore appelé "attaque" ou "congestion cérébrale" est une urgence vitale. Il est causé par une artère qui se bouche ou qui éclate soudainement, ce qui entraîne une perturbation de l'irrigation du cerveau.

Tout le monde peut être touché, quel que soit son sexe, avec un risque plus important toutefois lorsque l'on avance en âge.

Les symptômes sont simples à retenir :

**une faiblesse musculaire soudaine,
une paralysie d'un bras ou du visage,
des difficultés à parler,**

qui peuvent être accompagnées ou non de troubles de l'équilibre, de la vision ou encore de maux de tête. Si l'un de ces symptômes est constaté, et même s'il disparaît après quelques minutes, il peut s'agir d'un AVC.

Pourtant, ces **signes d'alerte sont méconnus**, tout comme la conduite à tenir. Il y a urgence : **le malade dispose seulement d'un délai de quatre heures pour être hospitalisé** et recevoir un trai-

tement destiné à limiter les séquelles et optimiser ses chances de guérison. Certains négligent ces symptômes, attendent de voir s'ils perdurent, appellent leur médecin traitant pour prendre rendez-vous...plutôt que de **composer sans attendre le 15 pour être immédiatement pris en charge.**

Une vaste campagne de communication pour sauver des vies

Dans le cadre du Plan national AVC, l'Agence régionale de santé d'Aquitaine et ses partenaires*^[1] ont fait des AVC, depuis 2011, une priorité régionale de santé publique.

Des affiches et des marque-pages seront, à nouveau cette année, largement **diffusés sur tout le territoire** : chez les **médecins**, dans les **pharmacies**, dans les **établissements de santé**, par les **caisses d'assurance maladies**, les **mutuelles...** Des animations et journées d'information seront proposées dans toute la région sur cette thématique.

Les AVC en chiffres

En France

1ère cause de handicap acquis de l'adulte,

✦ 3ème cause de mortalité,

✦ 130 000 personnes atteintes chaque année d'un AVC, dont 1/3 garde des séquelles,

✦ 500 000 personnes vivent avec des séquelles plus ou moins lourdes d'AVC,

75 % des personnes qui en sont atteintes ont plus de 65 ans, mais 15 000 hommes ou femmes de moins de 45 ans sont frappés chaque année.

En Aquitaine

✦ 8 000 personnes atteintes d'un AVC hospitalisées en 2010, dont près de 3 000 garderont des séquelles.

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.

- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

DE MAYAC A MAYAC,

6000 km en 2cv, 2000 km en bateau entre Père et Fils pour 30 secondes de surprise à un couple d'amis ! Plus qu'une aventure, un défi ! Nos amis Orçun et Aleksandra n'en reviennent toujours pas ! Faire autant de km dans une 2 cv de 50 ans pour leur mariage à Izmir à l'ouest de la Turquie.

Tout avait commencé au mois de novembre 2012 lors d'un déjeuner en famille. Pourquoi ne pas faire une énorme surprise pour ce mariage en Turquie ?

L'idée n'a pas mis longtemps à profiter; d'ailleurs le jour même, une stratégie se mettait déjà en place. Restaient huit mois de préparation pour un mois de voyage. Ensuite, c'est une histoire magique ! Notre périple pouvait débuter.

18 juillet 2013, première surprise en allant acheter le journal, sur le trottoir le présentoir du Sud-Ouest plantait déjà le décor de notre future « Aventurque » première médiatisation. Ensuite, c'est Radio France Bleue et France 3 Périgord qui respectivement diffusaient leur sujet le jour du départ. Première étape, le 29 juillet à Millau, les premières pannes, une bougie qui foire, une fixation des optiques secondaires qui lâche et une crevaison supposée. Pour l'anniversaire d'Evelien, le co-pilote, c'est la 2cv qui soufflait la première bougie...

Au total, pas moins de 24 étapes, toutes aussi chantantes que leurs noms sont parlants.

Avignon, Fréjus, Cannes suivirent avant de basculer en Italie. Comment vous dire ! C'était comme dans un livre, chaque ville nous rappelait une histoire, chaque odeur nous faisait penser à une expérience à vivre et chaque nouvelle rencontre nous en donnait l'épaisseur.



Le mois d'août débutait donc en courbes et lignes que formaient les routes et les monuments historiques. La magie en plus de la 2cv,

qui, comme dans nos campagnes, sur nos petites routes, nous donnait le ton cocasse de notre voyage.

EN PASSANT PAR LA TURQUIE

Quel équipage pouvait embarquer dans un tel engin ? Père et Fils, pendant que maman et la petite sœur se préparaient pour nous rejoindre en avion à la mi-août.

C'était au tour de Pise, Florence, Rome, Naples, Pompeï et Brindisi de nous offrir leurs plus belles images et rencontres. Aux détours des monuments et des sites, les pauses, les prises de vues s'enchaînent sans encombre sous le soleil du grand sud et de la grande bleue. A un rythme de 300 km par jour et une moyenne de 44 km/h, la Grèce nous attendait après notre premier ferry.



Nous laissons un premier pays empli d'histoire pour en retrouver un tout aussi riche en mythes.

Un col à presque 1400 m nous a servis de péage pour continuer notre voyage vers la Turquie tout en découvrant la cuisine et quelques coutumes de la Grèce du Nord.

J - 10 pour notre surprise, la tenue du site et le blog alimenté par nos fans se déroulent merveilleusement. Hôtels ou campings, tente ou chambre, parking ou garage, notre trio fonctionne bien, lui aussi, même pour les temps de repos.

Nous pourrions énumérer chaque visage surpris, chaque paysage découvert, chaque ville traversée, rien ne pourrait vraiment illustrer la richesse de ce genre d'expérience. Plusieurs dimensions se croisent et c'est bien le but et le sens que chacun souhaite dans ce genre de voyage.

Nous parlions de défi, au début de notre intervention. Aujourd'hui, il est possible de tout savoir, tout connaître de tout et sur tout le monde, sans rencontrer personne ! Le virtuel prend le pas sur le réel. En rentrant, dans cette histoire, nous n'en connaissons pas tous les enjeux.

Nous voilà aujourd'hui plus proches de nos voisins Mayacois que lors de notre départ. C'est en comparant

un chemin, improbable mais tellement pittoresque, avec ceux de notre Périgord, que le lien s'est fait natu-



rellement. Si nous arrivons à prendre le temps pour regarder les autres, nous apparaissions et nous nous découvrons à leurs yeux.

Reprenons notre route pour l'arri-

vée à Istanbul, Constantinople, Byzance, les trois pour contenter tout le monde. Une ville merveilleuse ou notre 2cv a fait rougir de jalousie la Mosquée Bleue ! Accueil énorme des Turcs !

Ensuite, c'est Bursa pour une petite période de repos et quelques préparatifs pour figoler notre surprise qui reste totale. Les autorités locales n'en reviennent pas ! Mais de quelle marque est cette voiture ? Seul contrôle de police, en anglais par un Turc à deux Mayacois.

Après une visite guidée par un ami de Bursa, nous voilà le 14, en route pour Izmir et son aéroport pour faire une première surprise à nos amis et famille arrivant de France. Le comble de l'histoire, c'est qu'après plus de 4000 km, nous étions à l'heure et notre groupe de Français nous a fait le coup de la correspondance loupée... Première partie de notre surprise réussie tout de même !

Le mariage et la surprise aux mariés le 16 août 2013 : c'est donc en préparant notre 2cv dans une rue adjacente à celle de la magnifique salle des mariages d'Izmir, que nous avons été surpris de surprendre nos mariés. Un scénario que nous nous étions imaginé de plusieurs manières et qui pour le coup nous a permis de mieux saisir encore cet instant magique en pleine rue.

A peine la fête terminée, il faut penser à la deuxième partie du voyage : Notre retour chez nous, à la maison, à Mayac.

La lecture dans le marc de café, en plein cœur du bazar d'Izmir, nous prédisait que tout était possible malgré les méandres de notre route. Entre temps, nous avons validé le nom de baptême de notre 2cv : NILÜFER. C'est le nom d'origine de la ville de Bursa qui signifie nénuphar.

Nous retrouvons la Grèce avec l'île de Chios puis Athènes, Corinthe et Patras. C'est donc après deux ferrys et une jonction par la route que nous embarquons pour

Venise et 32 heures de voyage à bord d'un ferry qui nous fera visiter cette cité.

A peine sortis de la lagune, nous filons vers les Alpes. Nous sommes déjà le 26 août, jour de mon anniversaire et date prévue à l'origine pour notre arrivée à la maison. Nous passons lentement mais sûrement les deux cols de 2035 et 1850 m pour respectivement Sestrières et Montgenèvre. Un autre couple d'amis nous y accueille, Isa et François et leur vieille Norton des années quarante. Tout cela avec une remise à zéro du compteur de notre 2cv qui passait donc la barre des 100 000 km en 49 ans.

Le 27 août était le jour de la panne, plutôt de la casse d'un cardan en arrivant à Ste Enimie. Le 28 qui suivait était donc celui de notre dernière étape et retour sur une remorque pour les 300 derniers km. Cela se terminait donc avec notre copain Alain comme chauffeur de ce convoi remarqué lui aussi tout au long de cette dernière étape. Au passage vers Estaing, nous avons même eu droit à notre seul véritable contrôle de Gendarmerie sur toute l'Aventure pour arriver à la maison où une bonne cinquantaine d'amis et parents nous ont accueillis.

Il y aurait bien d'autres chiffres, d'autres histoires à relater mais nous avons déjà beaucoup pris de votre temps.

Nous ne boudons donc pas notre plaisir d'avoir bouclé cette Aventure en ayant pu emmagasiner autant de choses positives. Toutes plus étonnantes les unes que les autres, les anecdotes ont scellé à tout jamais des moments inoubliables.

En espérant vous avoir donné envie de voyager au gré de vos délires, tout cela pour mieux retrouver vos proches, vos voisins et donc ainsi les Mayacoises & Mayacois.



Evelien et Emmanuel

<http://voyage2cv.fr> pour notre site & blog

<https://www.facebook.com/deuxchevauxazam.citroen>
emmanuel@voyage2cv.com & evelien@voyage2cv.com

Naissances hors commune:

Thibault TRANCHANT – né le 26 juillet – Les Goursettes
 Capucine MAURA – née le 28 novembre – Pomerède

Décès :

le 22 février : Marcelle OIZEAU veuve CHATEAUREYNAUD – Pomerède
 le 19 mars : Marie-Louise BINOS veuve BARIAU – Les Ban-
 chereaux
 le 9 avril : Françoise LAFOURCADE COMACLE – Pomerède
 le 25 juin : Guy GUINOT – Charbonnier
 le 11 novembre : Arlette FRANCOIS épouse QUEMERE –
 Les Banchereaux

Mariages :

le 16 février : Eric GIGAROFF et Eurydice GROJANT –
 Sarazac
 le 27 juillet : Rodrigo LESSA PARADINHA et Emmanuelle
 LECUYER – Pomerède
 le 26 octobre : Thierry THIMOTHÉE et Nadine ALONZO
 – Les Réjoux

INFOS DIVERSES

La permanence du Secours Populaire est à votre disposition à la mairie de Mayac tous les mardis de 14 h 30 à 16 h 30 pour déposer ou acheter des vêtements.



Si vous ne souhaitez pas recevoir de publicité dans votre boîte à lettres, demandez à la mairie un autocollant « stop pub ».

Nos deux commerces sont toujours à votre disposition dans le village du Dognon :

Le bar-restaurant, le Fer à cheval : 05.53.05.08.02

L'épicerie Bio, le Jardin du Dognon : 05.53.05.39.14

Les services également sur la commune:

Stéphanie GENESTE, coiffeuse à domicile : 06.32.99.35.53

Laetitia PEDEMONTE, assistante maternelle : 05.53.46.76.57

Yann BOULANGER, travaux de bâtiments : 06.72.16.83.29

Alexandre BODINIER, couverture, zinguerie :

06.33.56.49.29 / 05.53.35.24.20

Cédric SACRISTAN, couverture, zinguerie : 05.53.08.23.98

Pour les votes par procuration concernant les prochaines élections, il existe un nouveau dispositif permettant aux électeurs de pré remplir leur formulaire de procuration après l'avoir téléchargé sur le site internet de service-public.fr. Après l'avoir renseigné, il faut l'imprimer en deux exemplaires et venir à la brigade de Gendarmerie afin qu'un OPJ puisse le contrôler et le valider. Veuillez trouver ci-dessous un lien vers le site internet de service public.

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1604.xhtml>

Le restaurant « Le fer à cheval » au Dognon fera à compter du 21 janvier dépôt de pain de la boulangerie de Sorges

Arbre de Noël de la Commune.

32 enfants ont assisté à l'arbre de Noël de la commune. Le spectacle était présenté par deux clowns magiciens, les jeunes et moins jeunes ont apprécié la prestation des artistes. Après la remise des cadeaux par le Père Noël, un goûter attendait les enfants ainsi que la galette des rois pour les parents.





LA GAZETTE DU TRI



Le mot du Président



La mise en place des conteneurs semi enterrés est conforme à nos prévisions et la ville de Thiviers est l'exemple d'une installation réussie. Nous maintenons notre cap vers la modernité,

nos investissements innovants combinent sécurité du travail et maîtrise des coûts d'exploitation.

Nous remercions les membres du bureau et du comité syndical qui nous permettent de continuer notre programme de modernisation ainsi que tous les agents de notre syndicat qui s'impliquent dans l'acquisition des nouvelles techniques de collecte.

Toute l'équipe du SMCTOM, élus et permanents, se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014 dans un monde que nous souhaitons en Paix dans un Environnement préservé.

Composter... jardiner



10 EUROS



30 % du volume de notre poubelle est constituée de déchets biodégradables, déchets facilement recyclables par nos propres moyens. Le compostage est un processus naturel permettant la décomposition des matières organiques par les organismes du sol en présence d'air et d'eau.

Le SMCTOM vous propose d'acquérir des composteurs (bois ou plastique) pour 10 euros. A retirer dans toutes les déchetteries.

Halte à la pub !



Chaque année, 850 000 tonnes de courriers non adressés sont distribués. Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par

des prospectus, des publicités, ou des journaux gratuits.

Ces courriers non adressés correspondent en moyenne chaque année à 31 kg par foyer. Les imprimés publicitaires représentent 80% de ces quantités, les journaux gratuits d'annonces 13% et les publications des collectivités locales, 7%.

Procurez vous votre autocollant STOP-PUB dans votre mairie ou auprès du SMCTOM.

570 000

C'est le nombre de sacs jaunes distribués sur une année sur le territoire du SMCTOM de Thiviers.

Les consignes de tri élargies depuis plus d'un an ont entraîné une augmentation de la consommation de sacs jaunes. Cela représente un budget de 32 000 euros et il apparaît nécessaire de faire attention à l'utilisation faite de ces sacs.



Trop de sacs sont encore déposés à moitié vides ou utilisés à mauvais escient : déchets ultimes, couvertures des arbustes, stockage d'objets ou de vêtements...

Nous vous demandons donc de bien utiliser ces sacs jaunes

pour uniquement y déposer vos emballages recyclables, les remplir au maximum (si il n'est pas plein, attendre la prochaine collecte), n'hésitez pas à aplatir vos emballages (sans jamais les emboîter).

Champ photovoltaïque



Voilà bientôt un an et demi que les études ont été lancées pour le projet de centrale photovoltaïque sur l'ancienne décharge de Dussac, suite à l'appel d'offres lancé par le SMCTOM. Ce projet de réhabilitation est mené par la société Eole-RES basée à Bordeaux, et vise à valoriser l'ancien CET aujourd'hui inexploité, en lui donnant une seconde vie.

Les tonnages*



1 946 tonnes
+ 5% par rapport à 2012



7 060 tonnes
- 4% par rapport à 2012



1 266 tonnes
- 1% par rapport à 2012

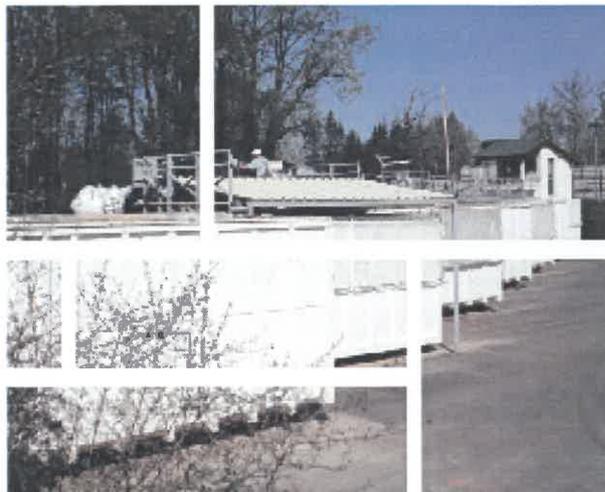
* de janvier à novembre

Aménagement de la déchetterie

La déchetterie de Thiviers, construite en 2003, a été la première en fonctionnement sur le territoire de notre Syndicat. Après dix années d'exploitation, le temps est venu de la réaménager afin d'améliorer la sécurité, l'accueil et d'optimiser le tri et le stockage des déchets.

Ce projet, prévu courant 2014, se développe en 7 axes :

- Aménagement du local pour l'accueil des usagers,
- Mise aux normes des hauteurs de quais pour la sécurité,
- Amélioration de la signalétique et de l'information des usagers,
- Création d'un quai supplémentaire pour les déchets légers,
- Couverture de deux quais supplémentaires,
- Agrandissement et sécurisation du local de stockage des DEEE,
- Projet d'installation d'un système de vidéosurveillance.



Certains de ces aménagements sont aussi prévus sur nos autres déchetteries, La Coquille, Mayac, Payzac et Hautefort.

55 752 . . .



C'est le nombre d'entrées total dans les cinq déchetteries du SMCTOM de Thiviers (de janvier à novembre 2013). Ce chiffre est en augmentation de + 5% par rapport à 2012 sur la même période.



L'augmentation de la fréquentation de nos déchetteries est une bonne chose pour l'environnement, les déchets sont triés, recyclés et ne sont plus laissés à l'abandon ou enfouis à tort.

En contrepartie, leurs traitements coûtent chers et le syndicat s'efforce de maintenir ces augmentations. Un type de déchet en particulier est visé, ce sont les déchets verts.

Avec 1 431 tonnes de déchets verts collectés en déchetteries (+17% cette année encore), ce sont des déchets auprès desquels vous pouvez agir. La plupart de ces déchets étant biodégradables, ils n'ont pas de raisons de se retrouver en déchetterie (la tonte de pelouse par exemple), pensez à les traiter vous mêmes (compostage, paillage, mulching...) avant de prendre votre voiture et de transporter des déchets se dégradant naturellement .

Les conteneurs semi enterrés



La campagne d'installation de conteneurs semi enterrés continue son petit bonhomme de chemin. De nombreuses communes sont demandeuses et il existe maintenant 34 points en fonctionnement répartis sur 9 communes.

Nous rappelons que ces équipements permettent aux usagers d'éliminer leurs déchets sans être contraints à des jours de collecte stricts, limitent la circulation des bennes à ordures

ménagères du fait de leurs grandes capacités (5m³) et s'intègrent parfaitement dans notre paysage rurale. Ces conteneurs se déclinent pour quatre types de déchets; les déchets ultimes (sacs noirs) avec un couvercle noir, les déchets recyclables avec un couvercle jaune, les papiers-journaux-revues-magazines avec un couvercle bleu et enfin pour les déchets en verre (pots-bouteilles-bocaux) avec un couvercle vert.

Le dépôt de déchets en vrac est interdit dans les conteneurs à couvercle noirs, les déchets doivent être obligatoirement déposés en sacs.

Le dépôt des déchets recyclables en vrac est possible à condition que les déchets soient bien triés.

Il est interdit de déposer du verre dans les conteneurs à sacs noirs ou sacs jaunes.

RAPPEL

Les déchets qui ne sont pas des emballages ne sont pas recyclables, gobelets/assiettes plastiques, objets en plastiques durs, jouets, seau . . .

Dans le sac jaune, vous ne devez déposer que des emballages en plastique, en carton ou en métal ainsi que les journaux-revues-magazines.

Pensez à aplatir vos emballages sans jamais les emboîter - ne sortez votre sac jaune que lorsqu'il est plein.

DORDOGNE **PLEINE NATURE** PERIGORD

La Pleine Nature sous toutes ses formes.

Événement : **PERIGORD RAID AVENTURE**

Public ciblé : jeunes de 14 à 16 ans

Situation géographique : cantons d'Excideuil et de Savignac les Eglises

Période : 25 au 29 août 2014

Discipline : **Raid multisports et culturel**

Organisateur : Conseil général de la Dordogne

Site internet : sports.cg24.fr

Année de création : 1999

Nombre de participants : limité à 70 équipes de 3 jeunes



LE CONCEPT : le **PERIGORD RAID AVENTURE** s'est développé autour d'un concept original : **associer des épreuves sportives à des énigmes culturelles**, qui permettent aux jeunes de découvrir le patrimoine périgourdin tout en pratiquant leurs activités de pleine nature favorites.

210 jeunes se retrouvent durant près d'une semaine pour disputer 3 étapes, avec au programme : VTT, bike and run, canoë, trail, franchissements aériens, course d'orientation.

Chaque année, le **PERIGORD RAID AVENTURE** explore le territoire départemental à la recherche de nouveaux circuits mettant en exergue la richesse de la Dordogne et de ses 450 000 ans d'histoire.



Agence Nationale des Fréquences

Le 21 janvier prochain, 6 nouvelles chaînes de la TNT arrivent dans votre commune !

Pour savoir comment continuer à recevoir toutes les chaînes de télévision après cette date, l'ANFR vous informe :

par téléphone:

au 0970 818 818

du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel local)

sur internet :

www.recevoirlatnt.fr



MEMO SERVICES

URGENCES	CONTACTS LOCAUX
SAMU : 15	MAIRIE
POLICE : 17	OUVERTE LES LUNDIS-MARDIS-JEUDIS DE 14 H à 18 H
POMPIERS : 18	LES SAMEDIS DE 8 H à 12 H
GENDARMERIE SAVIGNAC : 05.53.05.52.85	Tél/fax : 05.53.05.01.91 – mairiemayacl@orange.fr
GENDARMERIE ST MARTIAL d'ALBAREDE : 05.53.55.38.90	
	<u>FAMILLE D'ACCUEIL AGRÉÉE</u>
	Sandra AUDEBERT – Sarazac - Mayac : 05.53.05.07.95
<u>MEDECINS</u>	<u>PHARMACIES</u>
<u>Savignac les Eglises</u> Cabinet Médical : 05.53.54.70.37 / 06.38.86.19.60 Médecin : Naonie SCHILLINGER	<u>Savignac les Eglises</u> : Giraud : 05.53.05.03.69
<u>Cubjac</u> Cabinet Médical : 05.53.05.30.51	<u>Cubjac</u> : Pharmacie du Pays d'Ans : 05.53.05.30.17
<u>Sarliac sur l'Isle</u> : Pierre GARCIA : 05.53.05.00.73	<u>Excideuil</u> : <u>Dufraisse</u> : 05.53.62.21.80 <u>Séréna</u> : 05.53.62.40.09
<u>Sorges</u> Catherine Pétry : 05.53.05.15.80	<u>Sorges</u> : Leblanc -Vidal : 05.53.05.02.16
<u>AMBULANCES</u>	<u>TAXIS</u>
<u>Excideuil</u> : Ets Mailler : 05.53.62.42.85	<u>St Martial d'Albarède</u> : Christelle : 05.53.52.61.75 06.27.69.75.15
<u>INFIRMIERES</u>	<u>DENTISTES</u>
<u>Savignac</u> : Véronique Van Hille : 05.53.05.90.79	<u>Cubjac</u> : Mmes François et Lacroix : 05-53.05.33.66
<u>Coulaures</u> : Maryvonne Lefort Jolibois : 05.53.05.08.60	<u>Excideuil</u> : Mme Joëlle Gaillard : 05.53.62.40.80 M. Sanchez : 05-53.62.44.83
<u>Cubjac</u> : Anne-Marie Truffy Vidalinc : 06.75.24.48.32	
<u>VETERINAIRES</u>	<u>DIVERS</u>
<u>St Martial d'Albarède</u> : Cabinet vétérinaire : 05.53.52.24.25	CENTRE ANTI POISONS BORDEAUX : 05.56.96.40.80 SOS AMITIES AGEN : 05.53.66.47.47 METEO France : 08.36.65.12.34 ENFANCE MALTRAITEE : 119 SOS ENFANTS DISPARUS : 0810 012 014 VIOLENCES CONJUGALES : 39 19 SIDA INFO SERVICE : 0800 840 800 DROGUE INFO SERVICE : 0800 23 13 13 ECOUTE ALCOOL : 08 11 91 30 30 SOLITUDE ECOUTE : 08.00. 47.47.88
<u>Thiviers</u> : Cabinet vétérinaire : 05.53.55.01.30	
<u>Antonne et Trigonant</u> : Dr Duquesnoy : 05.53.06.16.35	

